

Ville de Castillon-la-Bataille

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal – Décision du Maire

OBJET: N° D23-08-23 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT POUR LE FINANCEMENT DE L'AMENAGEMENT DU PARC LACH

Le Maire de Castillon-la-Bataille,
Vu l'article L.2122-22-26° du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal N° L 20-06/03-17/AG du 15 juin 2020 relative aux délégations consenties au Maire pendant son mandat par le Conseil Municipal,
Considérant qu'il convient de rechercher des subventions dans le cadre de la réalisation de l'aménagement du parc Lach,

Décide

ARTICLE 1: Le plan de financement de l'opération « aménagement du parc Lach 2023 » est le suivant :

Dépenses (ht):

Terrassement - VRD- Réseaux	204 973,91 €
Aménagements paysagers	298 274,00 €
Passerelle - pont	170 000,00 €
Lumières	16 666,67 €
Mobiliers pédagogiques nature	21 147,00 €
TOTAL	711 061,58 €

Recettes :

DSIL	200 000,00 €
CD33	150 000,00 €
Fonds vert	218 849,26 €
Autofin	142 212,32 €
TOTAL	711 061,58 €

ARTICLE 2 : La ville approuve l'opération « aménagement du parc Lach 2023 » et sollicite le versement d'une subvention d'un montant de 218.849,26€ auprès de l'Etat au titre du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires également appelé Fonds Vert.

ARTICLE 3: Monsieur le Maire et Monsieur le Receveur Municipal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4: La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous Préfet de Libourne. Elle sera communiquée au Conseil Municipal lors de sa prochaine assemblée.

*Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Sous-Préfecture le
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal
Le 04 août 2023
Le Maire
Jacques Breillat



PAGE 2

Mairie de Castillon-la-Bataille

25 place Turenne 33350 Castillon-la-Bataille * téléphone 05 57 40 00 06 * fax 05 57 40 33 06 * mairie@castillonlabataille.fr

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20230713-D230823-AR
Date de télétransmission : 07/08/2023
Date de réception préfecture : 07/08/2023